

SECRETARIAT GENERAL

CENTRE NATIONAL DE L'INFORMATION  
DE L'ORIENTATION SCOLAIRE ET  
PROFESSIONNELLE ET DES BOURSES

DIRECTION DES BOURSES ET DES AIDES FINANCIERES

Ouagadougou, le 24 DEC 2020

N°2020 0071 /MESRSI/SG/CIOSPB/DBAF

## COMMUNIQUE

-----

La Directrice Générale du Centre National de l'Information de l'Orientation Scolaire et Professionnelle et des Bourses (CIOSPB) a l'honneur d'inviter les bachelier·e·s de la session de 2019, attributaires de la bourse nationale qui n'ont toujours pas complété leurs dossiers en vue du paiement de leurs bourses à le faire du 28 décembre 2020 au 29 janvier 2021 de 09h à 12h00, délai de rigueur.

Passé ce délai, ces dernier·e·s verront leurs bourses réattribuées à d'autres bachelier·e·s méritant·e·s de 2019.

Le complément de dossier est composé de :

- une photocopie de la CNIB avec 3 signatures identiques horizontales ;
- le numéro de téléphone et une adresse Email ;
- deux photocopies de l'attestation d'inscription pédagogique ou du certificat de scolarité ;
- un extrait d'acte de naissance,
- deux photos d'identité identiques récentes ;
- une chemise cartonnée de couleur verte pour les filles et jaune pour les garçons ;
- préciser la série du Bac et la moyenne sur l'attestation d'inscription ou sur le certificat de scolarité ;

- Une fiche d'engagement (pour ceux/celles inscrit.e-s dans le privé) à retirer au CIOSPB et à faire légaliser au commissariat de police.

**NB** : *Chaque étudiant.e doit respecter les mesures barrières édictées par la Ministère de la santé (le lavage des mains, le port obligatoire de masques, etc.).*



**Dre Lydia ROUAMBA**  
*Chevalier de l'Ordre de l'Étalon*